

Le Crouais

BULLETIN MUNICIPAL - DÉCEMBRE 2012



Mairie de LE CROUAIS

Tél. : 02 99 09 68 88 - Fax : 02 99 09 64 52

Email : mairie.lecrouais@wanadoo.fr

www.lecrouais.com

Éditorial

Chers Crouaisiennes et Crouaisiens,

Encore une année qui s'achève. Une année qui aura été en partie consacrée à l'organisation du comice agricole. Une fête qui a mobilisé nos énergies pendant de nombreuses semaines, qui a créé, renforcé des liens et surtout qui a été une réussite. Encore merci à tous.



Nous diffuserons un diaporama lors de la cérémonie des vœux programmée le 29 Décembre 2012 à 18H (changement d'horaire). Cérémonie à laquelle je vous convie et où j'aurai l'honneur de vous accueillir avec l'équipe municipale. J'en profiterai pour retracer les travaux réalisés et j'évoquerai les nombreux projets que nous avons pour les prochaines années et bien sûr nous remettrons les prix des maisons fleuries.

En attendant de vous retrouver, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et à ceux qui ne pourront être présents le 29 décembre, je souhaite par avance de bonnes fêtes de fin d'année.

*Armel JALU, Maire de Le Crouais
Conseiller Général du canton de St Méen le Grand*

Sommaire

Informations Municipales

État civil	p.1
Comptes rendus du Conseil Municipal	p.3
Bubget primitif	p.6
Tarifs cantine, garderie, cimetière, salle culturelle	p.6

Informations diverses

Bibliothèque	p.9
Comice agricole	p.11
Maisons fleuries	p.12
SMICTOM	p.13
Zoom sur une passion	p.14

Vie associative p.15

École p.19

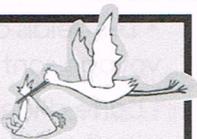
Calendrier de fêtes p.20

**Histoire
de la commune** p.21

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTAT CIVIL

Naissances



- Le 26/02/2012 **Julien**, Sébastien, René, Onésime **LUCAS**, « 4 rue des Cerisiers », né à ST GRÉGOIRE
- Le 16/07/2012 **Aodren**, Albert, Jean, Victor **TIREL RESTIF**, « Le Pas de la Lande », né à ST GRÉGOIRE
- Le 06/09/2012 **Noélie**, Louise, Aurélie **GUIBLIN**, « 29 rue des Courtils », née à ST GRÉGOIRE
- Le 28/09/2012 **Axel**, Jean, Elie **LECOMTE**, « Bel Air », né à RENNES
- Le 03/10/2012 **Inaya ROGER**, « 1 rue du verger », née à RENNES
- Le 06/11/2012 **Youenn**, Kévin, Gaël **SAVIN**, « Le Clos Bochet », né à RENNES

Mariages



- Le 26 mai 2012
Ludovic, Patrick, Roger **SAVIN**,
« Le Clos Bochet » LE CROUAIS
& **Cécile**, Danielle **COLIN**,
« Le Clos Bochet » LE CROUAIS

Décès

- Le 28/06/2012 **Roger MESNAGE**,
« La Jeannière »
- Le 01/08/2012 **Albert GILLOUAYE**,
« Le Petit Val »
- Le 21/10/2012 **Simone MESNAGE née DESNOES**,
« La Jeannière »

Horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie est ouverte
le premier samedi de chaque mois
de 9h00 à 12h00.

Lundi	9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30
Mardi	9h00 à 12h00
Mercredi	9h00 à 12h00
Jeudi	9h00 à 12h00
Vendredi	9h00 à 12h00

Inscription liste électorale

Vous avez 18 ans ou vous êtes nouvellement domicilié à Le Crouais : pensez à vous inscrire sur les listes électorales à la mairie. Conditions pour vous inscrire : présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Inscription École Publique

Le code de l'éducation prévoit que « tout enfant doit pouvoir être accueilli à l'âge de trois ans dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près de son domicile si sa famille en fait la demande ». Il convient de préciser qu'il n'y a pas d'obligation d'admission en cours d'année scolaire pour les enfants ayant trois ans après la rentrée. L'inscription à l'école maternelle se fait à la Mairie et l'admission doit être validée par la Direction de l'école. L'inscription doit se faire au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire. Elle sera enregistrée sur présentation du livret de famille, carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance, d'un justificatif de domicile et d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Service National – Recensement

Tous les Français(es) âgés de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile (au plus tard à la fin de 3ème mois suivant leur 16^e anniversaire).

INFORMATIONS MUNICIPALES

Défibrillateur

Un défibrillateur est installé à la disposition du public sur le côté gauche de la Mairie (côté petit parking).

Le défibrillateur est un appareil qui permet au cœur, dans certains cas, de reprendre un rythme normal grâce à l'envoi de chocs électriques.

Son utilisation est très simple et sécurisée : pas besoin de formation préalable, l'utilisateur est guidé par des consignes orales et l'appareil analyse automatiquement l'activité du cœur et décide lui-même de l'envoi ou non d'un choc électrique. De ce fait, il sécurise la manipulation et empêche toute prise de décision hasardeuse. Ainsi toute personne peut s'en servir sans risque.

Marché hebdomadaire

Un marché de producteurs locaux se tient chaque mardi soir de 16h à 19h sur le parking de la salle culturelle. N'hésitez pas à rendre visite à nos producteurs pour faire vivre cette animation locale.

Informations diverses

• Les délais de délivrance des titres d'identité et de voyage sont :

- carte d'identité : 5 semaines

- passeport : 4 à 5 semaines

• Vous voulez créer ou reprendre une entreprise, l'antenne 3C de Montfort sur Meu peut vous renseigner au travers de réunions d'information sur la création d'entreprise et d'ateliers créateurs « approche marché ».

S'adresser à Maryline Eon,

Antenne 3C, place St Nicolas à Montfort,

tél 02.99.09.32.00

antennedemontfort@rennes.cci.fr

• Tout récoltant de fruits peut distiller en s'acquittant des droits de distillation.

S'adresser à la mairie

ou consulter le site **www.distillateur-national.fr**

Communiqué de la Gendarmerie

Pour lutter contre la recrudescence des cambriolages, certains principes simples peuvent vous permettre d'éviter d'être victime et peuvent permettre d'identifier et d'interpeller les auteurs de ces méfaits :

- Notez les renseignements que vous ne manquerez pas de communiquer aux gendarmes :
 - Nombre et signalement des auteurs (taille, vêtements, signes particuliers : lunettes, tatouages, accent...)
 - Type de véhicule (marque, type, immatriculation, points particuliers : antenne, autocollant...)
 - Propos tenus
 - Direction de fuite.
- Méfiez-vous des démarcheurs, des faux agents ERDF/Poste, des faux gendarmes ou policiers, vendeurs de calendriers ou autres objets : dans le doute, faites le 17.
- Si malheureusement, malgré les mesures préventives que vous auriez appliquées, vous êtes victime d'un cambriolage :
 - Ne touchez à rien
 - Ne modifiez pas l'état des lieux
 - Informez immédiatement la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.

La gendarmerie locale se tient à votre disposition pour des conseils utiles à la prévention des cambriolages.

Contact : **Communauté de brigades de Montauban de Bretagne, St Méen le Grand, Bécherel**

4 rue Joseph Faramin - Montauban de Bretagne - 02.99.06.40.03.

Mail : cob-montauban-de-bretagne@gendarmerie.interieur.gouv.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Octobre 2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme, la taxe d'aménagement au taux de 1% et d'exonérer totalement les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 ; dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation ; les locaux à usage industriel et leurs annexes ; les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ; les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
- **émet**, suite à l'enquête publique, un avis favorable à la cession d'une partie du chemin rural n° 6 situé au lieu dit « Le Petit Val » au profit de Monsieur et Madame GILLOUAYE pour une surface de 7m² au prix de 0.55€/m².
- **accepte** l'annulation de la délibération du 13.09.2011 sur l'augmentation des tarifs du centre aéré 2011 suite à la décision du comité de pilotage de l'association « Familles Rurales ».
- **valide**, en application du droit de préemption, l'acquisition des parcelles concernées par l'application du DPU bordant le cimetière et conformément aux propositions écrites par, d'une part Mme PATTIER (propriétaire de la parcelle B108) et d'autre part, M.COULON (propriétaire de la parcelle B111) sur une surface approximative de 1000m² au prix de 7.50€ TTC /m² ; dit que les frais de bornage et de division des parcelles B108 et B111 seront à la charge des propriétaires énoncés ci-dessus et que la rédaction des actes relatifs à ces acquisitions est confiée à M. LORET, Notaire à ST AUBIN D'AUBIGNE.
- **valide** le recrutement d'un agent supplémentaire sur une durée de 20h hebdomadaires, qui rentre dans le cadre du dispositif des emplois aidés par l'Etat CUI-CAE sur une durée de 6 mois et qui sera essentiellement affecté à la gestion de la cantine et du ménage des bâtiments communaux, et décide de missionner le point accueil emploi de ST MEEN LE GRAND pour le recrutement d'une personne qui rentrera dans le champ d'application du dispositif

d'emplois aidés CUI-CAE mis en place par l'Etat.

- **procède** au renouvellement de l'ouverture de crédit souscrite auprès du crédit Agricole avec les nouvelles conditions proposées : taux variable Euribor 3 mois avec Marge de 1.40% et 200€ de frais de dossier.
- **valide** l'avenant proposé par la MNT (contrat de prévoyance collective) portant d'une part sur la modification des conditions générales et d'autre part sur l'augmentation du taux de cotisation qui passe à 1.64% à effet du 01.01.2012.
- **valide** la demande de participation financière des AFN Cantonales pour la réalisation du mémorial Départemental à hauteur de 50€.

Séance du 6 Décembre 2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **émet** un avis favorable à l'enquête publique de l'EARL La rue du Chêne à St Onen la Chapelle en vue de la régularisation de leur élevage porcin.
- **fixe** le prix de cession du bois de la saulaie à la station d'épuration à 30€/ Le stère.
- **fixe** le prix de cession de l'ancienne mezzanine de l'école à 150€ et accepte la proposition de l'artisan maçon M. RUELOUX Pascal de GAEL pour l'acquisition de ce bien.
- **décide** de créer deux nouvelles rues dans le lotissement « La Croix Donjean » à LE CROUAIS et de les nommer : rue du Pressoir et rue du Pommeau.
- **fixe** les redevances forfaitaires ponctuelles du SPANC facturées lors d'une construction neuve ou de réhabilitation de l'installation d'assainissement non collectif à compter du 01 mars 2011 comme suit : redevance de contrôle de conception 70€ TTC ; redevance de contrôle de réalisation : 47€ TTC ; contrôle de bon fonctionnement : 63€ TTC ; contrôle suite à contre visite : 45€ TTC ; contrôle ponctuel demandé par la collectivité 50€ TTC.
- **décide** de reverser au budget communal l'excédent provisoire 2011 du budget « lotissement la Croix Donjean » pour un montant de 91241.16€.
- **confie** à la société FORMACCES de BORDEAUX le marché de prestation intellectuelle pour l'élaboration du PAVE et diagnostic ERP/IOP sur la commune (diagnostic d'accessibilité) pour un coût TTC de 1709.08€.
- **modifie** le règlement du lotissement « Domaine des Portes » sur l'article 6 relatif aux implantations des constructions par rapport aux voies et emprises publiques, l'article 7-1 et supprime l'article 7.2 sur les bâtiments annexes.

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

commission des Impôts Directs à la communauté de Communes du pays de ST MEEN LE GRAND au 01.04.2012 et valide la nomination de Rémy CHOUAN titulaire, Gérard GORRE et Gilbert TRUTIN suppléants pour siéger à la cette commission.

Séance du 24 Avril 2012

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **retient** la proposition de l'entreprise POMPEI de CONCORET pour la mise en place de deux ralentisseurs en entrée et sortie d'agglomération pour un coût HT de 13403€.
- **retient** le cabinet Arch'ECO de CHANTELOUP pour la mission de maîtrise d'œuvre complète liée à l'extension de l'Atelier Technique pour un coût de 3800€HT et le Cabinet JP Bureau d'Etudes de QUEDILLAC pour la mission maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la mairie pour un coût de 13500€HT, et décide de solliciter le soutien financier de l'Etat (DETR) et de la Région (Ecofaur) sur ces deux projets.
- **émet** un avis favorable à l'intégration dans la voirie communale du lotissement "la Croix Donjean" portant le mètre linéaire de la voirie communale à 7191 m.
- **déclare** son opposition aux cultures génétiquement modifiées en plein champ, invite l'Etat à définir des mesures protégeant les activités agricoles (conventionnelles, labellisées, biologiques, ...) y compris l'apiculture, de toute contamination et à prendre des mesures pour rendre obligatoire l'étiquetage des produits issus d'animaux nourris aux OGM.
- **décide** d'instituer l'IHTS (indemnité horaire pour travaux supplémentaires) en vue des élections présidentielles et législatives, sur la base d'un temps de présence d'1 h 30 chaque dimanche d'élections.

Séance du 19 Juin 2012

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **valide** la création de l'opération « chemins de randonnée N°38 » en investissement et décide de prévoir au budget primitif 2012 les dépenses liées à cette opération.
- **s'engage** dans les 5 ans qui suivent l'acquisition des parcelles N° 1101 et 1011 à créer un lotissement communal considérant le droit de préemption applicable par la SAFER dans le cas contraire.
- **valide** le budget prévisionnel 2012 du centre de loisirs de ST MEEN LE GRAND tel qu'il a été présenté et notamment la participation de la commune à hauteur de 3287.41€ .

- **valide** pour la rentrée scolaire 2012-2013, l'augmentation du prix des tickets repas adultes et enfants de 5cts soit un prix de 3.19€ /enfants et 3.94€ /adultes et fixe le tarif garderie à 1.30€ la première heure et 0.90€ de 18h à 18h30.
- **décide** d'instaurer, conformément à l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique, à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement au réseau d'assainissement collectif, une participation de 1000 € par logement (PAC).
- **décide** de supprimer les tarifs locations de bancs et tables de l'ancienne salle des fêtes et de les mettre à disposition gracieusement aux associations de la commune.

Séance du 11 Septembre 2012

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **accepte** l'avant-projet d'extension de l'atelier Technique tel qu'il est présenté par le Cabinet d'études ARCHECO, valide le budget prévisionnel des dépenses qui s'élève à 23500€ TTC et décide de solliciter les aides de l'Etat en 2013 au titre de la DETR.
- **retient** dans le cadre de la protection sociale complémentaire, la procédure dite de « labellisation » qui permet ainsi aux agents de choisir leurs opérateurs agréés.
- **accepte** l'avant-projet d'aménagement de la mairie tel qu'il a été présenté discuté et finalisé par le cabinet JP Bureau d'études de Quédillac, en réunion de Conseil, décide de solliciter les aides de l'Etat en 2013 au titre de la DETR et autorise M. le Maire à signer la demande de permis qui sera déposé ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'organisation d'une consultation « marché public » en procédure adaptée.
- **retient** la proposition du cabinet THERMI CONSEIL de TREGUEUX pour l'élaboration d'un diagnostic thermique dans le cadre de l'aménagement de la mairie pour un coût de 1136.20€.
- **valide** le renouvellement de la convention avec la société RESTECO de Bédée pour l'année scolaire 2012-2013 uniquement et valide l'étude de nouveaux prestataires pour la livraison des repas à la cantine.
- **décide** de mettre gratuitement la petite salle à disposition des familles de la commune lors de rassemblements après obsèques si besoin.

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont consultables dans leur intégralité en Mairie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET PRIMITIF 2012

Le budget de fonctionnement : Prévisions

D'où viennent les ressources de la commune ?

• Produits des services municipaux	21 500 €
Redevances des services périscolaires, Contrôles d'assainissements...	
• Impôts et taxes	118 034 €
Contributions directes, taxes...	
• Dotations, subventions et participations	115 648 €
Dotations état, département, Taxes professionnelles ...	
• Autres produits de gestion	68 623 €
• Atténuations de charges, Excédents de fonct. reportés	7 000 €
• Opérations d'ordre	779 €

Quelles sont nos dépenses courantes ?

• Charges à caractère général	93 569 €
Entretien voirie, services EDF, eau, fuel, tél, restaurant scolaire, impôts, fournitures...	
• Charges de personnel	121 300 €
Salaires, cotisations...	
• Autres charges de gestion courante	34 893 €
Indemnités, subventions, contributions à divers organismes (services d'incendie, associations) ...	
• Charges financières	9 100 €
Intérêts des emprunts et dettes...	
• Dépenses imprévues	4 600 €
• Opérations d'ordre de fonctionnement	68 122 €

Total budget de fonctionnement 2012 : 331 584 €

Le Budget d'investissement :

Prévisions - Opérations principales

• Achats terrains	10 000 €
• Aménagement ralentisseurs	20 000 €
• Extension atelier technique	5 000 €
• Ecole	7 000 €
• Salle culturelle (rideaux)	3 800 €
• Logiciel comptabilité	170 €

Budgets annexes

Assainissement collectif

SECTION FONCTIONNEMENT :	43 311 €
SECTION INVESTISSEMENT :	73 695 €

SPANC (assainissement non collectif)

SECTION FONCTIONNEMENT :	1 825 €
--------------------------	---------

Lotissement "La Croix Donjean"

SECTION FONCTIONNEMENT :	107 624 €
--------------------------	-----------

Cantine

Tarif enfant : prix unitaire 3.19 €
soit 31.90 € le carnet de 10.

Tarif adulte : prix unitaire 3.94 €
soit 39.40 € le carnet de 10.

Il ne peut être vendu de ticket à l'unité. Pour des besoins ponctuels merci de vous arranger entre parents.

Vente de tickets de Cantine

Le lundi

aux heures d'ouverture de la mairie
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Garderie

Horaires du matin : de 7h20 à 8h50 ⇒ 1,30 €

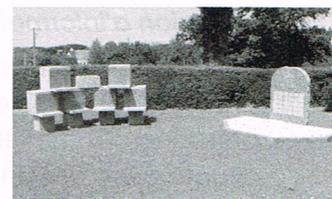
Horaires du soir : de 16h40 à 18h00 ⇒ 1,30 €

de 18h00 à 18h30 ⇒ 0,90 €

INFORMATIONS MUNICIPALES

TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRE ET ESPACE CINÉRAIRE

Columbarium		Cavurne		Dispersion des cendres sans plaque	Concession cimetière	
15 ans	30 ans	15 ans	30 ans	20 ans	15 ans	30 ans
350 €	700 €	155,50 €	306 €	80 €	75 €	140 €



TARIFS DE LA SALLE CULTURELLE

Tarif hiver : du 16 octobre au 14 avril

Tarif été : du 15 avril au 15 octobre

	COMMUNE	HORS COMMUNE	
		ÉTÉ	HIVER
SALLE	149,19 €	199,19 €	249,19 €
SALLE + CUISINE	228,76 €	278,76 €	328,76 €
SUPPLEMENT VAISSELLE (réservé aux associations de la commune)	49,75 €		
VIN D'HONNEUR (petite salle)	69,61 €	99,45 €	139,24 €
CAUTION	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Réduction 2 ^e jour	50 %	50 %	50 %

Frais de fonctionnement pour les associations quand la location est gratuite :

⇒ Pour les belotes ou assimilés : 69.61 €

⇒ Pour les repas : 89.51 € (l'été)
149.19 € (l'hiver)

Assemblée générale Entreprise ou divers : tarif idem hors commune

AUTORISATIONS D'URBANISME

Déclarations Préalables

M. MALLARD Laurent, 2 rue du Verger :
construction d'un garage

M. HENRY Jean-Christophe, 5 rue du Verger :
mise en place d'un portail

Mme MASSARD Léone, « les Mollières » :
division de parcelles

M. TOUANEL Dominique, 2 rue des Chênes Verts :
abri de jardin

M. GUILMET Philippe, « La Poutais » :
Changement d'ouvertures et transformation d'un
garage en pièce habitable

M. et Mme KERGUS Michel, 1 rue des Courtils :
réalisation d'un muret

M. PERDRIX Daniel, « Le chêne Bonnet » : abri de jardin

M. et Mme TRUTIN Gilbert, 9 rue des Courtils :
pose d'un velux et changement d'ouvertures

M. et Mme TOSTIVINT Loïc, 4 rue des Chênes Verts :
abri de jardin

Mme FOURNEL Catherine, 11 rue du Verger :
réalisation d'un muret

M. et Mme ADAM Mario, 5 rue du Pommeau :
abri de jardin

M. et Mme BOUQUEREL Antoine, 6 rue des Noisetiers :
abri de jardin

M. CHAVIN Sébastien, 17 rue du Verger : abri de jardin

M. GUILLERM Anthony, « La Ville Collet » :
construction d'un hangar

Permis de Construire

M. et Mme ROLLAND Jean Luc,
rue de la Friche aux moines : habitation neuve

M. POSNIC Jérôme et Mme REHEL Nadège,
« Les Mollières » : habitation neuve

M. MOREL Guillaume et Mme JAMET Solenne,
rue des Courtils : habitation neuve

M. et Mme LEVERRIER Anthony, 9 rue du Pressoir :
construction d'un garage

INFORMATIONS MUNICIPALES

LE POINT ACCUEIL EMPLOI VOUS INFORME

• Réunion d'information sur les métiers des « Services à la Personne » :

Le Point Accueil Emploi et la MEIF du Pays de Brocéliande, organisent un Forum sur les métiers des services à la personne. Les objectifs de cette réunion d'information sont de vous informer sur le secteur des services à la personne (les métiers, les formations, le recrutement) sous forme de table ronde, et vous mettre en relation directe avec des employeurs potentiels. Ce forum aura lieu le : Jeudi 31 Janvier 2013 de 14h à 16h30 au Point accueil emploi de Saint Méen le Grand - Maison du Développement - 22, rue de Gaël à Saint Méen le Grand. Tél. : 02 99 09 47 48.

• Formation service à la personne :

à St Méen le Grand du 7 janvier au 29 mars 2013. Cette formation est gratuite. Une rémunération est possible selon la législation en vigueur. Le financement est assuré par le Fonds Social Européen et la Région Bretagne. Réunion d'information le mardi 18 décembre 2012 à 9h30 au Bâtiment Nominoé - 6 rue Louis Pasteur à St Méen le Grand. Contact : Anne-Marie NOZAY 02.99.14.50.11.

• Un accompagnement est proposé pour les femmes de 50 ans et plus en recherche d'emploi :

le jeudi de 9h à 12h (semaines impaires) du 8/11/2012 au 25/04/2013 au Point Accueil Emploi de Montfort communauté - 4, place du tribunal - 35160 Montfort sur Meu.

• Réunion d'information sur le Bilan des compétences avec un conseiller du FONGECIF Bretagne :

les lundis et jeudis à 11h et vendredis à 14h. Renseignements et inscriptions au Point accueil emploi de Saint Méen le Grand - Maison du Développement - 22, rue de Gaël à Saint Méen le Grand. Tél. : 02.99.09.47.48 ou pointaccueilemploi@cc-pays-stmeen.fr.

TARIFS CENTRE AÉRÉ DE SAINT MÉEN LE GRAND

TARIF JOURNÉE

Rajouter 3,10 € de repas (tarif actuel susceptible d'augmenter en 2013)

CAF et MSA Quotient familial entre	St Méen et communes associées	HORS COMMUNES
0 € - 578 €	5,40 €	12,90 €
579 € - 750 €	6,34 €	13,84 €
751 € - 1000 €	6,64 €	14,14 €
1001 € - 1500 €	9,24 €	16,74 €
+ de 1500 €	10,34 €	17,84 €
Régimes Particuliers	14,26 €	21,76 €

TARIF DEMI-JOURNÉE

Rajouter 3,10 € de repas (tarif actuel susceptible d'augmenter en 2013)

CAF et MSA Quotient familial entre	St Méen et communes associées	HORS COMMUNES
0 € - 578 €	4,05 €	9,68 €
579 € - 750 €	4,76 €	10,38 €
751 € - 1000 €	4,98 €	10,61 €
1001 € - 1500 €	6,93 €	12,56 €
+ de 1500 €	7,76 €	13,38 €
Régimes Particuliers	11,68 €	17,30 €

TARIF ACCUEIL / GARDERIE

1 € la séance du matin et 1 € la séance du soir par enfant. (Tout dépassement sera facturé 5 € par demi-heure et par enfant.)

La commune de LE CROUAIS est une commune associée et participe financièrement au coût de la journée au Centre aéré en fonction du nombre d'enfants qui y participent.

Contact : 02.23.43.45.30 ou 06.82.76.63.26 - email : lesdauphins.saintmeen@hotmail.fr

INFORMATIONS DIVERSES

BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de bénévoles continue de vous accueillir 3 fois par semaine :

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le mercredi de 16h à 18h
- le samedi de 10h30 à 12h30 (fermée les jours fériés).

Une fois par mois un atelier bébés lecteurs est animé par Maryvonne Gallon (s'inscrire au 02.99.09.58.58).

L'école de notre commune est également planifiée et Catherine Le Runigo sait très bien s'adapter aux différentes tranches d'âges, à l'attente des enfants ainsi qu'à celle des institutrices.



Bilan des animations 2012 :

- le 15/02/2012 Carnaval.
- le 11/04/2012 Lecture autour de Pâques.
- le 12/05/2012 Exposition participative sur la petite enfance et la jeunesse.
- le 26/09/2012 Animation scrapbooking.
- le 31/10/2012 Atelier lecture
- le 19/12/2012 Animation sur le thème de Noël,

Lors de ces animations, nous déplorons de moins en moins de participation ce qui pourrait à terme, annuler celles-ci.

Ici tout est « GRATUIT » : Le prêt des livres, l'accès à internet, la consultation sur place des derniers périodiques, la réservation des livres : il suffit pour cela de vous inscrire.

Envie de nous rejoindre, de tenir des permanences ? Téléphonnez à la mairie au 02.99.09.68.88 ou à Yolande Mercerie au 06.32.36.14.98.

« Bonne Lecture A Tous »

Assistants Maternelles

Nous vous communiquons les coordonnées des assistantes maternelles exerçant sur notre commune. Il vous appartient de prendre contact avec elles afin de connaître leur disponibilité.

- Mme Danielle BOUETARD Les Champs
Tél. : 02.99.09.55.47 - 06.50.40.23.76
Agréée pour 3 enfants
- Mme Elise BOUVET Rue du Pressoir
Tél. : 02.99.09.62.32 - 06.77.73.99.49
Agréée pour 2 enfants
- Mme Laurence GLOTIN Rue des Courtils
Tél. : 02.99.09.48.67 - 06.42.00.43.44
Agréée pour 3 enfants
- Mme Nicole ROBERT La Croix Donjean
Tél. : 02.99.09.52.15 - 06.38.41.51.58
Agréée pour 3 enfants
- Mme Rachel TOUANEL 3, rue des Portes
Tél. : 02.99.09.60.95 - 06.01.42.87.42
Agréée pour 2 enfants

CCAS

Repas du CCAS du 6 octobre dernier.

Une soixantaine de personnes ont été accueillies par le Maire et les membres du CCAS. Parmi elles les doyennes Bernadette MARTIN et Alice HUET accompagnées du doyen Germain EVEN.



INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAU : LE RIPAME

(RELAIS INTERCOMUNAL PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES ENFANTS)

L'association Familles Rurales en collaboration avec la CAF 35 et en partenariat avec la communauté de Communes du Pays de St Méen le Grand a ouvert en septembre 2012 un Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants.

Le RIPAME est un service gratuit ; lieu d'accueil, d'information, d'échange et d'animation autour de l'enfant.

Il s'adresse aux parents afin de les informer sur les différents modes de garde, les accompagner dans leur recherche d'une assistante maternelle et dans les démarches pour l'embauche d'une AM.

Il s'adresse aux Assistantes Maternelles, aux candidates à l'agrément et aux gardes d'enfants à domicile afin de leur fournir les infos sur leur métier et leur statut. Il les accompagne dans la pratique de leur profession.

Les espaces-jeux sont des lieux d'animation et d'éveil pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte et des lieux d'échanges pour les adultes. La participation est limitée à 1 espace-jeu par semaine et se fait sur inscription. (adhésion de 24 € par famille/an au mouvement Familles Rurales).

Sur la commune de Le Crouais, l'espace-jeu a lieu le jeudi matin tous les quinze jours de 9h30 à 11h30.

Le relais est source de documentation autour de la petite enfance et organise aussi des conférences, des

soirées débats ou des ateliers à thèmes.

Il met aussi en place des sorties, des animations spécifiques et des spectacles pour les jeunes enfants.

Contact :

Hélène Langlais, responsable du RIPAME

4 rue de Merdrignac à St Méen le Grand

Tél. 09.62.12.87.40 / ripame.stmeen@orange.fr

Permanence téléphonique et physique :

le lundi de 9h à 12h et de 13h à 18h,

le mardi de 15h30 à 18h30, le jeudi de 13h à 17h30.

Accueil sur rdv :

le vendredi de 13h à 17h,

le 1er et dernier samedi du mois de 9h30 à 13h.



DÉPART EN RETRAITE

Après 32 années de travail à l'école, Jeannine MARTIN a fait valoir ses droits à la retraite à la fin du mois de mars 2012. Recrutée en 1980, elle a débuté sa carrière par quelques heures à la cantine et à l'entretien des locaux, la partie cantine étant gérée par l'association des parents d'élèves. En 1987, un poste d'ATSEM a été créé par la

Mairie puis en 2001, la Mairie reprenant la gestion de la cantine, Jeannine a pu compléter son temps de travail par un poste d'agent technique.

Au moment de son départ, le Maire et toute l'équipe municipale lui ont exprimé toute leur gratitude pour le travail accompli et souhaité de vivre pleinement de grands moments de bonheur dans cette nouvelle vie. Jeannine MARTIN a été remplacée dans son poste par Katia HERY.



INFORMATIONS DIVERSES

COMICE AGRICOLE 2012

C'est sous un ciel radieux que le comice agricole du canton s'est déroulé dans notre commune le samedi 8 septembre 2012. Organisé tous les deux ans dans une des communes du canton, le comice agricole avait été accueilli au Crouais pour la dernière fois il y a 20 ans. Ce rendez-vous qui se veut très festif et ouvert à tout public a nécessité une grande préparation. Depuis plus de deux ans Henri TOUANEL, aidé notamment par Gérard GORRE, s'est penché sur ce dossier et a su mobiliser de nombreux bénévoles. Elus, retraités et membres de l'association des jeunes agriculteurs ont répondu présents et se sont investis pour la réussite de cette fête du monde agricole.

De nombreuses animations ont rythmé cette journée : concours de labours, d'animaux et de produits agricoles, expositions de matériels agricoles et de miniatures en bois, défilés d'attelages de chevaux bretons et démonstrations de labour à l'ancienne, promenades en calèches... Plus de 800 repas ont été servis et la soirée s'est terminée par un banquet animé par le Bagad de Vern sur Seiche suivi d'un bal disco.

Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés sur plusieurs jours, à nos employés



communaux, Jean-Yves RAMARE et Nadine GUILLAUMEL qui ont supervisé la logistique et le suivi administratif sans compter leurs heures et ont largement contribué à la réussite de cette journée. Grâce à toutes ces énergies rassemblées, cette manifestation nous laissera à tous un excellent souvenir.



*Bravo à notre Crouaisien,
Alexandre Morel,
1^{er} prix au labour à plat !*

Maisons fleuries

Le jeudi 19 juillet, le jury pour le concours local des maisons fleuries composé de Bernard DEFAIN de St ONEN, André ROZE de ST MAUGAN, de Christophe BONNIORD (les Jardins de Brocéliande à ST MEEN), Jean-Yves RAMARE et Gérard GORRE, a visité l'ensemble des habitations de la commune et a délibéré comme suit :

1 ^{er} prix	M. et M ^{me} Roger MESNAGE
2 ^e prix	M. Jean-Claude MARTIN
3 ^e prix	M. et M ^{me} Claude TOUANEL
4 ^e prix	M. et M ^{me} Pierre MERCERIE
Ex æquo	M. et M ^{me} Maurice PIEDERRIERE M et M ^{me} Gérard GORRE

Par ordre de mérite :

M. et M^{me} Jean Claude MASSARD
M. et M^{me} Louis FAUCHOUX
M. et M^{me} François PERROT
M^{me} Christiane TERRA

M. et M^{me} René DEFFAINS
M. et M^{me} Alphonse BIZETTE
M. et M^{me} Joseph TERRA

ex æquo

M. et M^{me} Jean PERROT
M. et M^{me} Léon FAUCHOUX

ex æquo

M^{me} Marie PERDRIX
M. et M^{me} Yves BOURRIEN
M^{me} Marie-Jeanne RATZEL
M^{me} Nelly COULON
M^{me} Angèle ROSSIGNOL
M. et M^{me} Armel OLIVE



Un bon d'achat sera offert par les Jardins de Brocéliande de St Méen le Grand. La remise des lots se fera à la soirée des vœux le samedi 29 décembre 2012 à 18 h.

Félicitations à tous les lauréats.

La cantine de Le Crouais composte ses bio-déchets !

C'est en juin dernier que ce projet pédagogique et environnemental a démarré. Un diagnostic réalisé pendant trois semaines au sein de la cantine a permis dans un premier temps aux enfants et aux agents techniques de s'habituer aux nouveaux gestes de tri. De plus, grâce à ce diagnostic, une évaluation de la production des déchets de la restauration scolaire a pu être effectuée. Ainsi ce sont environ 500Kg de déchets qui vont pouvoir être détournés de la collecte grâce à cette opération de compostage. Une fois mature, le compost pourra être utilisé par la commune pour ses espaces verts. Une véritable action de gestion autonome des déchets, permettant aux enfants de comprendre le processus de décomposition de la matière organique !

Ce projet est accompagné financièrement par la Communauté de communes de Saint-Méen-le-Grand et techniquement par le SMICTOM dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets.

- le compostage domestique va ainsi réduire vos déchets et produire un amendement de qualité pour le sol
- le paillage permet de recouvrir le sol avec les déchets verts, ce qui le protège et le fertilise durablement en même temps
- la tonte mulching consiste à déposer l'herbe broyée directement sur votre gazon.

Par ailleurs, vous pouvez apporter vos déchets verts à la déchetterie la plus proche.

Évidemment, cette interdiction de brûler à l'air libre ne concerne pas que les déchets verts mais aussi tous les déchets ménagers ! (cf article 84 du règlement sanitaire départemental).

Brûler ses déchets verts, c'est interdit !

L'entretien du jardin (tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, de débroussaillage...) génère des déchets verts que l'on estime à 160 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. Or, il est interdit de brûler à l'air libre ces déchets comme le rappelle une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011. En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air peuvent nuire à la santé.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, mais il existe d'autres solutions permettant leur valorisation et servant, par exemple, à améliorer la qualité de votre sol de jardin.



Les élèves de l'école de Le Crouais, accompagnés de Gérard Gorre (à gauche), élu initiateur du projet, Virginie Mennier, agent référent pour la prévention des déchets à la CC de Saint-Méen et Jean-Yves Ramaré (à droite) agent technique municipal chargé du suivi de l'opération.

Communiqué de la MCE (Maison de la consommation et de l'environnement)
81 boulevard Albert 1er - 35200 Rennes - 02.99.30.35.50
info@mce-info.org - www.mce-info.org

INFORMATIONS DIVERSES

Smictom

Jours de ramassage

Collecte des bacs verts (ordures ménagères) le vendredi matin.

Collecte des bacs jaunes (emballages recyclables et papiers) aussi bien en bourg qu'en campagne le lundi matin tous les 15 jours. Première collecte 2013 le 14 janvier. Sortie du bac le dimanche soir.

Lorsqu'un jour est férié dans la semaine, les collectes sont décalées d'une journée après ce jour férié.

Horaires et jours d'ouverture des déchetteries les plus proches

	CAULNES Le clos devant les pouriaux 02 96 88 72 06	MONTAUBAN Z-A La Gautrais 02 99 06 39 48	LE LOSCOUËT La Gautrais 02 96 25 23 02	GAËL Point Clos 02 99 07 71 47
Lundi	08h30-12h00 13h30-18h00	08h30-12h30 14h00-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00
Mardi		14h00-18h00	08h30-12h00 13h30-18h00	
Mercredi		08h30-12h30 14h00-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00
Jeudi	08h30-12h00 13h30-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00	
Vendredi		08h30-12h30 14h00-18h00		
Samedi	08h30-12h30 13h30-17h30	09h00-12h30 13h30-17h00	08h30-12h30 13h30-17h30	08h30-12h00 13h30-17h30

Collecte des déchets : Les bacs verts non pucés ne sont plus collectés !

Depuis le lundi 26 novembre 2012, les bacs verts, qui ne sont pas munis d'une puce électronique, ne sont plus collectés !

En 2010, les élus du SMICTOM ont décidé d'équiper les bacs verts d'une puce d'identification électronique afin de répondre à la réglementation en vigueur, laquelle impose la mise en place d'une tarification incitative en janvier 2015. Les usagers sont invités à faire des efforts en matière de tri et de réduction de leurs déchets. Cette puce permet de comptabiliser le nombre de vidage du bac vert dans l'année. Ce critère pourrait ensuite être repris pour établir une nouvelle facturation du service. Une étude de cette future tarification est en cours ; toutefois la lecture des puces est bien en application.

Si vous avez un doute sur la présence de la puce sur votre bac vert, un code barre apposé sur la cuve du bac vous confirmera cette présence. La puce est, quant à elle, située sous le rebord du bac.

Dans le cas où vous trouveriez sur votre bac vert un autocollant « Bac non identifié », contactez impérativement les services du SMICTOM sous peine de suspension de la collecte.

Le bac jaune, quant à lui, n'a pas de puce d'identification.

Renseignements au 02.99.09.57.26. www.smictom-centreouest35.fr



ZOOM SUR UNE PASSION

Jonathan Forestier, un éleveur Crouaisien de pigeons voyageurs primés aux JO 2012

Un jeune colombophile de 28 ans

Jonathan Forestier est un Colombophile de 28 ans. Il habite au Crouais. Il a gagné de nombreux prix dont un aux Jeux olympiques de Londres en 2012.

Mr Forestier a commencé il y a 13 ans. Pour lui c'est un loisir. Il entraîne ses pigeons à revenir dans son colombier. Monsieur Forestier a récupéré ses premiers pigeons chez un membre de sa famille. Il fait cela pour le plaisir. Jonathan a appris dans les livres et avec d'autres colombophiles.

Il a 60 pigeons cette année et en aura 120 l'année prochaine. Il faut nettoyer tous les jours le colombier. Il leur apprend dès la naissance à revenir au pigeonnier. Pour cela, il les habitue à son odeur. Il éloigne progressivement les bébés du colombier pour qu'ils reviennent. Tous les soirs, les pigeons s'entraînent pour les concours. S'ils s'arrêtent alors qu'ils n'ont pas fini l'entraînement, il leur fait signe de repartir. Chaque année, les pigeons font à peu près 3000 Kilomètres. Les plus vieux ont déjà parcouru 30 000 Kilomètres. Mr Forestier donne à ses pigeons des aliments différents chaque jour. Ses aliments ressemblent aux produits donnés aux athlètes. Chaque jour, il faut donner 5KG de grain pour 60 oiseaux.

Toutes les semaines, entre avril et juillet, Jonathan participe à des tournois. Pour les tournois, il emmène ses pigeons dans un semi-remorque.

Les élèves de cycle 3

Qu'est-ce qu'un pigeon voyageur ?

Le pigeon voyageur est un croisement de plus de 500 races de pigeons.

Pendant la guerre, les pigeons voyageurs étaient utilisés pour envoyer des messages. Aujourd'hui on les utilise pour faire des concours.

Chaque pigeon voyageur a une bague qui indique le nom de son propriétaire. Le pigeon voyageur est différent et vole plus vite que le pigeon des rues. Chez le pigeon voyageur, la femelle vole plus vite que le mâle. Un pigeon peut même dépasser les 130 km / h.

On reconnaît un pigeon voyageur performant grâce à la taille de ses ailes, la longueur d'une de ses plumes et la couleur de ses yeux.

Les pigeons habitent dans un pigeonnier.



Reportage réalisé par les élèves de Cycle 3 qui ont invité à l'école du Crouais Mr Forestier et ses pigeons le jeudi 22 novembre 2012.

INFORMATIONS DIVERSES

L'OFFICE des SPORTS du PAYS de SAINT MÉEN, en constante évolution et omniprésent sur le canton



Que de chemin parcouru par cette association depuis sa création en 1998 !...

Créée à l'initiative de deux élus du conseil communautaire, l'office a reçu la délégation de la compétence sport de la communauté de communes pour sa partie « animation sportive ».

Financée par les communes, la communauté de communes et le conseil général, l'office des sports emploie deux éducateurs sportifs diplômés qui transmettent leur savoir faire auprès des sportifs et des bénévoles composant le riche tissu associatif de notre secteur. La dernière activité proposée, à savoir l'école multisports itinérante, a confirmé l'impact de cet office dans le paysage sportif avec un succès inespéré. En effet, à ce jour, cette école concerne 175 jeunes sur le canton avec un créneau bien rempli dans notre commune de LE CROUAIS et des interventions tous les lundis soir. A noter que la direction de l'école et l'équipe enseignante ont tout de suite adhéré à ce projet en facilitant l'accès des éducateurs sportifs dans l'établissement, qu'ils en soient remerciés. Nous remercions également l'éducateur sportif, Baptiste Dudognon qui a encadré au Crouais cette école Multisports. Ses compétences et sa bienveillance ont été appréciées. Nous lui souhaitons une pareille réussite sur son nouveau poste à Fougères.

Rémi CHOUAN siège au bureau de cet office des

sports et représente donc notre commune dans cette structure de dimension cantonale. D'ailleurs, le président Hubert LORAND a souhaité que toutes les communes y soient représentées, soit par un élu, soit par un responsable d'associations sportives.

Voici la composition actuelle du bureau :

Président	Hubert LORAND QUEDILLAC
Vice-président	Daniel RIGOURD SAINT MEEN LE GRAND
Secrétaire	Anthony CARRISSANT QUEDILLAC
Secrétaire adjoint	Anthony SAULOUP SAINT MEEN LE GRAND
Trésorier	Martine CHOTARD SAINT MAUGAN
Trésorier adjoint	Sylvie DELALANDE BLERUAIS
Membres	
Rémi CHOUAN	LE CROUAIS
Bernard COUDRON	SAINT ONEN LA CHAPELLE
Denis JASLET	GAEL
Raymond HURE	SAINT MEEN LE GRAND
Les éducateurs :	
Marie-Charlotte HECQUET	06 82 23 62 09
Emmanuel POL	06 47 67 17 80

**N'hésitez pas à les contacter
pour tous renseignements concernant
l'office des sports - www.ospsm.fr**

Marché de Noël

Pour la deuxième année consécutive, un marché de Noël sera organisé le **mardi 18 décembre 2012 à partir de 14h30.**

Il se déroulera dans la salle culturelle et sur le parking. Plusieurs animations et exposants sont attendus, ainsi que... le Père-Noël bien entendu. Venez nombreux ! **Un vin chaud vous sera offert par la municipalité.**



ACCA – Association de chasse

Président : Léon FAUCHOUX - Tél 02 99 09 58 99

Association pour la destruction des nuisibles.

N'hésitez à faire appel.

Cette année l'ACCA a organisé la potée des chasseurs et le ball-trap qui ont rassemblé un grand nombre de personnes dans une bonne convivialité.

Merci à tous les participants.

Date à retenir :

- 16 Février 2013 : potée

- 24 et 25 Août 2013 : ball-trap amateur.



Un souffle pour marcher

Notre association vient en aide aux jeunes handicapés de la commune et nous intervenons au cas par cas sur des situations délicates en dehors de la commune en fonction de nos moyens.

Assemblée générale le 18 janvier 2013. A cette occasion nous fêtons les 20 ans de notre association.

Coucou le 09 mars 2013 dans la salle culturelle de le Crouais

Téléthon les 6 et 7 décembre 2013 à Saint Onen la Chapelle

Contact : Rémy CHOUAN tél 02 99 09 51 09

Comité des fêtes

Président : Stéphane BOURRIEN – 02 23 43 10 69

L'association organise les fêtes communales et recherche activement des bénévoles pour rejoindre l'équipe et apporter des idées neuves. Toute bonne volonté sera la bienvenue.

Les Amis de Saint Laurent

Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé au concours de belote en tant que joueurs ou donateurs. Nous avons eu 32 équipes en ce début d'année.

Nous relançons notre appel aux bonnes volontés même ponctuellement pour rendre des petits services à votre niveau soit lors de certaines cérémonies (messes, obsèques) soit pour l'entretien de l'église car comme tout lieu recevant du public, l'Eglise a besoin d'un entretien régulier. Nous vous accueillerons, faites vous connaître auprès des membres du bureau ou venez nous rejoindre lors des cérémonies. Merci d'avance.

Contact : Yolande MESNAGE tél 02 99 09 59 28

Club de la gaieté

Président : Robert OGER – 02 99 09 64 01

Rétrospective de l'année 2012

- 7 Mars : couscous, 150 personnes
- 2 Mai : 20 ans du Club, 70 personnes
- 23 Mai : concours de palets, 66 équipes
- 1er Août : concours de palets, 55 équipes
- 10 Septembre : voyage à Noirmoutier, 58 personnes
- 31 Octobre : concours de belote,
- 7 et 8 Décembre : Téléthon
- 12 Décembre : repas de fin d'année.



1er prix : Annick Bouillet et Joseph Lebreton - Boisgervilly
2ème prix : Théaud-Rabajoie - Muel
Coupe communale : Alphonse Bizette et Louis Marivint - Le Crouais

VIE ASSOCIATIVE

L'atelier de danses bretonnes

Une activité de danses de loisirs.

L'atelier de danses bretonnes de l'association Familles Rurales de St Méen et environs se tient tous les jeudis à partir de 20 h 30 à la salle polyvalente de Le Crouais. Il a pour but de promouvoir la pratique de la danse bretonne, qui constitue, avec la musique, un des piliers de la culture bretonne. Il a aussi pour objectif de permettre à chacun de pratiquer les danses du répertoire traditionnel dans une ambiance conviviale où le plaisir de danser est la priorité, sans pour autant négliger la technique, le style. Il n'a aucune visée de concours ou de représentation chorégraphique.

L'atelier est ouvert aux adultes. Le groupe se compose cette année d'une quarantaine de personnes, de tous âges. L'atelier s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux danseurs déjà familiarisés avec les danses traditionnelles. Les personnes n'ayant pas de notions de danses bretonnes sont donc les bienvenues. Une pratique régulière permet d'acquérir assez rapidement les pas de base. L'échange de savoir-faire entre les anciens et les nouveaux facilite aussi l'apprentissage.

Les séances sont animées par Catherine Portier, diplômée de la fédération Kendalc'h et adhérente de l'association FR St Méen et environs. L'animatrice organise les séances en fonction de son programme, des niveaux, des vitesses de progression. Elle puise dans le répertoire des danses traditionnelles de Bretagne. Le répertoire est varié : Il concerne l'ensemble des terroirs de Bretagne : danses en ronde (an dro, hanter dro, ridées, gavottes, ...), des danses en quadrilles (avant-deux de travers, ...), danses en couple (scottish, valse écossaise, kas a-barh, ...).

Chaque année est agrémentée par trois soirées festives : deux soirées « diato - danses » regroupant les activités « Danses Bretonnes » et « Accordéon diatonique », de Familles Rurales sont programmées généralement en décembre et en mars à la salle polyvalente du Crouais. Elles sont animées par les musiciens des cours d'accordéon diatonique et éventuellement par d'autres musiciens invités ; la troisième soirée festive se déroule à l'extérieur. Elle permet la rencontre avec un groupe de danses bretonnes de la région (rencontre avec le groupe de Québriac, par exemple).

Contacts : Familles Rurales

43 rue de Plumaugat - 35 290 ST Méen el Grand

Tel : 02 99 09 53 70

famillesrurales_stmeen@orange.fr

M. Michel Génévriez le Crouais : 02 99 09 50 60



U.N.C. – A.F.N.

Président René DEFFAINS – 02 99 09 50 48

Rétrospective de l'année 2012.

- 8 Mai et 11 Novembre : commémoration

- 16 Juin : voyage à Bata-nica, découverte du parcours botanique, retour par Chalonnnes sur Loire où chacun a pu déguster le vin d'Anjou.

Date à retenir :

Ter juin 2013 :

sortie annuelle.



VIE ASSOCIATIVE

Association des Parents d'élèves

Composition du bureau voté à l'assemblée Générale du 5 octobre 2012

Présidente : Virginie Nosland

Vice -Présidente : Sonia Foucher

Trésorier : Philippe Lechevestrier

Trésorier adjoint : Patrick Glotin

Secrétaire : Sabrina Bouquerel

Secrétaire adjointe : Caterina Raffray

Membres :

Emilie Cottet - Sandra Lepage - Christèle Leroy

Déborah Moisson - Sylvie Odie - Vanessa Ramaré

Françoise Rolland

A noter que pour l'année scolaire 2011/2012 toutes les sorties pédagogiques ont été financées par l'APE. Aucune participation n'a été demandée aux familles.

Actions programmées pour cette année scolaire 2012 2013

Pot d'accueil aux parents pour la rentrée 2012

- Courir à Saint Méen
- Vente de carnets de tombola pour l'arbre de NOËL
- Participation au téléthon (Vente de gâteaux et

crêpes, ainsi qu'une urne mise à disposition à l'école)

- Vente de calendriers 2013
- Vente de sapins et gavottes pour le projet classe de neige qui aura lieu en avril 2013
- Arbre de NOËL le 16 Décembre 2012
- Participation au Marché de NOËL le 18 décembre 2012
- Repas de l'école en Mars 2013
- Carnaval (défilé)
- Fête de l'école en Juillet 2013
- Pot de fin d'année



US Le Crouais

Président Cyril CHERO - 06 25 79 53 77

Cette année nous avons un effectif de 60 licenciés dont 44 seniors et 16 jeunes. Cette saison les équipes seniors évoluent en D3 et D5. Pour les jeunes nous sommes en entente avec l'USSMSO (Union Sportive Saint Méen Saint Onen) pour le foot à 7 et avec le groupement du pays de Saint Méen pour le foot à 11.

Merci à nos arbitres bénévoles Stéphane Bourrien et Joseph Robert ainsi qu'à nos sponsors qui nous soutiennent : Joseph Huet, Christophe et Marylène Essirard du Bar « l'Entre Deux », Claude Levrel, Jean Marc Boscherie, la direction de Pier Service (Emmanuel Dubé, Henri Touanel, Serge Posnic et Dominique

Bazin). Remerciement particulier à nos deux sponsors locaux qui ont financé cette saison le nouvel équipement de l'équipe A (l'Entre Deux et Pier Service).

Merci également à la municipalité du Crouais ainsi qu'à Jean Yves Ramaré, l'employé municipal pour la tonte et le traçage du terrain.

Dates à retenir en 2013 :

Dimanche 20 janvier : Galette des rois

Vendredi 10 mai : Assemblée Générale (sous réserve)

Dimanche 23 juin : tournoi des seniors

Samedi 06 juillet : cochon grillé

uslecrouais.wifeo.com



Théâtre à Quédillac

"T'emballe pas !"

Fort de leur succès remporté l'an dernier avec "Presse Pipole", les Roseaux de la Rance ont choisi d'interpréter début 2013 une comédie de Christian Rossignol « T'emballe pas ! ».

L'intrigue se déroule dans la pièce centrale d'un château. Agathe de Saint-Alban, industrielle au bord de la ruine attend la venue d'un important client Allemand capable de renflouer l'entreprise familiale, mais ce n'est pas facile quand on ne peut compter que sur une famille déjantée, un apprenti cambrioleur, un crétin tremblant à la moindre émotion, et un valet pour le moins imprévisible;



*Les acteurs de la pièce jouée
l'an dernier « Presse Pipole » d'Olivier Lejeune.*

surtout si le client potentiel s'avère plus porté sur la chose que sur la signature de contrats commerciaux.

On rit à gorge déployée tout au long de cette comédie endiablée mêlant habillement amour, humour et suspens dans une avalanche de gags et de coups de théâtre...

C'est dans la salle des Associations à Quédillac, dans un tout nouveau décor que la Troupe vous donne rendez-vous les :

- Samedi 12 janvier à 20h30
- Dimanche 13 janvier à 14h30
- Samedi 19 janvier à 20h30
- Dimanche 20 janvier à 14h30
- Vendredi 25 janvier à 20h30
- Samedi 26 janvier à 20h30
- Dimanche 27 janvier à 14h30
- Vendredi 1 février à 20h30
- Samedi 2 février à 20h30

Sur chaque entrée payante, une participation sera reversée à l'Association « Un souffle pour marcher » de Le Crouais et au « Kiéton » de Médréac.

ATTENTION : n'oubliez pas de réserver

Anthony au 06.10.18.53.78
ou Sandrine au 02.99.06.21.17

École

Ci-dessous quelques projets pédagogiques majeurs conduits par les enseignantes pour l'année scolaire 2012/2013 en complément du travail quotidien sur les apprentissages fondamentaux. La plupart de ces projets sont soutenus financièrement par l'APE.

Projets de la classe de Cycle 1 enseignante Sophie GOMY

- 10 séances de piscine pour les MS et GS à partir de Mars 2012
- Sortie pédagogique à la ferme
- Opération "Nettoyons la nature" le 01/10/2012 et travail sur le tri sélectif
- Décloisonnement Lecture avec le Cycle 2
- Fréquentation de la bibliothèque municipale 1 fois toutes les 3 semaines et emprunts de livres pour les PS MS et GS
- Prix des Incorruptibles en littérature (choix et présentation d'un livre devant un jury)
- Agenda coopératif OCCE: travail sur l'estime de soi et mieux vivre ensemble

Projets de la classe de Cycle 2 (CP CE1) enseignante Brigitte LORINQUER

- « Nettoyons la nature » le 01/10/2012
- 10 séances de piscine à partir du 21/09/2012 pour les CP CE1 et CE2
- Chorale avec Jeanine Rozé école de musique de Brocéliande

- EPS : préparation des élèves pour leur participation à « Courir à St Méen » le 14 Octobre
- Travail sur les cartes postales afin de revaloriser la communication par l'écriture
- Prix des Incorruptibles en littérature
- Décloisonnement lecture avec le Cycle 1
- Agenda coopératif OCCE: travail sur l'estime de soi et mieux vivre ensemble
- Classe de neige (1ère semaine d'Avril 2013) avec le cycle 3

Projets de la classe de Cycle 3 (CE2 CM1 CM2) enseignante Tifenn CAOUS qui est également la Directrice de l'école

- 10 séances de piscine à partir du 21/09/2012 pour les CE2
- « Nettoyons la nature » le 01/10/2012
- Rédaction d'un article pour le bulletin municipal sur les pigeons voyageurs
- Prix des Incorruptibles : littérature - Election du meilleur livre en Mai 2013
- Agenda Coopératif OCCE: Travail sur l'estime de soi et mieux vivre ensemble
- Piscine pour les CE2 jusqu'au 02/12/2012
- Chorale avec Jeanine Rozé école de musique de Brocéliande
- Classe de neige (1ère semaine d'Avril 2013) avec le Cycle 2

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des Fêtes 2013

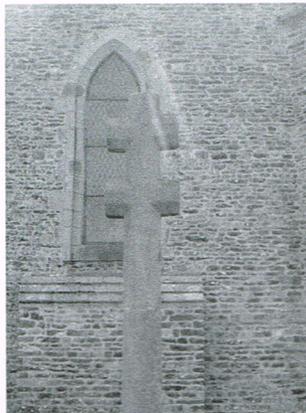
MOIS	DATES	ACTIVITÉS	ASSOCIATIONS
JANVIER	16	Galette des Rois	Club de la gaieté
	18	Assemblée Générale	« Un souffle pour marcher »
	20	Galette des Rois	US Le Crouais
FÉVRIER	6	Réunion cantonale Aînés Ruraux	Club de la Gaieté
	16	La potée	A.C. C. A.
	27	Tarot	Club de la Gaieté
MARS	1	Concours de belote	Club de la Gaieté
	9	Couscous	« Un souffle pour marcher »
	13 ou 20	Couscous	Club de la Gaieté
	16	Repas	APE
AVRIL			
MAI	10	Assemblée générale	US Le Crouais
	12	Commémoration	AFN
	15	Rencontre Tarot	• Club de la Gaieté
	29	Palet	Club de la Gaieté
JUIN	1	Sortie AFN	AFN
	9	Fête Communale Course Cycliste	Comité des Fêtes
	22 - 23	Tournoi	US Le Crouais
	30	Kermesse	APE
JUILLET	6	Cochon grillé	US Le Crouais
AOÛT	24 -25	Ball-Trap	A.C.C.A.
SEPTEMBRE	10	Voyage	Club de la Gaieté
	29	Loto	Comité des Fêtes
OCTOBRE	5	Repas des classes	
	12	Repas des personnes âgées	C.C.A.S.
	26	Repas	AFN
	30 ou 6/11	Concours de belote	Club de la Gaieté
NOVEMBRE	10	Commémoration	AFN
	16	Poule au riz	Comité des Fêtes
DÉCEMBRE	4	Repas de Fin d'année	Club de la Gaieté
	6-7	TÉLÉTHON	St Onen
	11	Rencontre Tarot	Club de la Gaieté
	15	Arbre de Noël	APE
	17	Marché de Noël	
	18	Assemblée générale + bûche	Club de la Gaieté

HISTOIRE DE LA COMMUNE

Le cimetière

Le cimetière a été créé en 1856 en même temps que la nouvelle église. Il était clos à l'Est, au Sud et à l'Ouest par un mur et par une haie vive d'aubépines au Nord. Deux rangées de peupliers au Nord et à l'Ouest de l'Eglise permettaient de le préserver des coups de vent.

Le cimetière fut béni en 1861 avec la mise en place de la croix à double croisillon restaurée en 1849 par l'abbé Fresnel provenant du vieux cimetière. Cette croix est attribuée à Jean Baptiste De Lescu, fils du àSeigneur de Beauvais en Gévezé en 1679, prieur du Crouais et chamoine de Dol-de-Bretagne. Une deuxième croix à double croisillon était érigée dans le bas du bourg d'après les écrits de l'abbé Fresnel. Il existait un calvaire renversé par la tempête en avril 1969. Il avait été précédemment fragilisé par la chute du clocher en novembre 1943 puisqu'il se trouvait à proximité de l'Eglise mais il ne fut jamais restauré.



La croix à double croisillons toujours présente dans le cimetière



La tombe de l'Abbé Fresnel qui a beaucoup oeuvré pour la commune.

Dans le cimetière le monument aux morts fut érigé en 1922. Un espace cinéraire a été inauguré en octobre 2011.

En 2012, une parcelle contiguë au cimetière a été acquise par la municipalité pour un éventuel agrandissement.

Le presbytère

En 1740, Alexandre Letexier devint recteur de Le Crouais. Il bâtit le presbytère en 1744 puis il partit recteur à Guenroc en 1747 où il mourut en 1793.

Auparavant l'ancienne église, le presbytère, le cimetière et une maison d'école assez vaste se trouvaient près

de la porte mortuaire dont on en voyait les ruines en 1840. Cette porte mortuaire se trouvait en face du presbytère actuel.

L'ensemble de ces bâtiments fut vendu en 1793 pendant la période révolutionnaire à Jacques Fougeray de Saint-Méen qui rendit tout cela rapidement à la paroisse après la révolution pour une somme modique de 12 F, d'après les écrits de l'abbé Fresnel. Ce dernier indique qu'en 1848 lors de la construction de la grange du nouveau presbytère on trouva dans le jardin de celui-ci, en creusant, de la poudre pourrie à 1 m en terre dans un espace de 3 m de long. Étant donné qu'il y avait eu beaucoup de combats dans le coin, tout le pays était en arme, contre les Anglais à une certaine époque mais aussi pendant la révolution avec les Chouans.

Sur le linteau, au-dessus d'une fenêtre du presbytère on peut voir « A LETEXIER 1744 » ainsi que trois croix (voir photo) sans doute par rapport à Saint Laurent des croix car certains recteurs qui servirent la paroisse, de 1645 à 1790, utilisèrent dans les registres de déclarations de baptêmes cette appellation et d'autres Le Crouais.



Le linteau au dessus d'une fenêtre du presbytère qui servait à identifier la commune de Le Crouais.

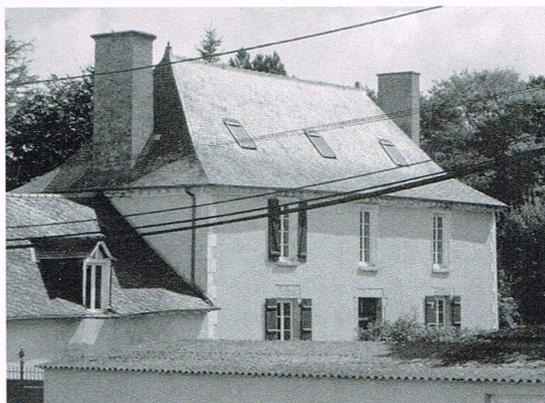
L'abbé Fresnel fut surpris à son arrivée en 1846 de trouver un nombre important de Croix dans la paroisse, dont certaines étaient cassées.

Le presbytère appartenait à la commune et le louait au recteur. Il fut vendu en 1974 devenant ainsi une propriété privée. Dans l'accord de cette vente, la citerne en granit fut déplacée au Prieuré et le socle de bénitier provenant sans doute de l'ancien cimetière fut emmené près de la fontaine Saint Laurent et s'y trouve toujours.

Le bulletin paroissial de mars 1963 fait état d'un feu de cheminée le 19 janvier 1963 par un froid de moins 14°C.

Informations complémentaires disponibles sur le site internet de la commune : <http://www.lecrouais.com> Rubrique : « Notre commune son histoire. »

Recherches menées localement et aux archives et par Gérard Gorré



Le Presbytère qui est aujourd'hui une propriété privée.



*Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux
le Samedi 29 décembre 2012 à 18 heures précises
à la salle d'activités culturelles.*

(Attention : changement d'horaire)

*Nous serions très honorés de votre présence
et vous en remercions par avance.*

Le Conseil Municipal



Les écrits concernant le prochain bulletin municipal sont à adresser aux membres de la commission information avant le 1er septembre 2013 dernier délai.

Journal d'informations gratuit distribué à tous les foyers de la commune.

Rédaction - Diffusion : Mairie de Le Crouais - Directeur de la publication : M. Armel JALU, Maire

Responsable : Mme Maryvonne GALLON, Adjointe - Assistée de la Commission Information - Communication : Mesdames Marie-Paule CHERO, Annie CHOUAN, Yolande MERCERIE, Messieurs Christian LORINQUER et Fred RUELLAND.